

Projet de réfection du mur de soutènement en amont du barrage Simon-Sicard

Mandat d'enquête et d'audience publique du BAPE

11 août 2026

Objet : Réponse d'Hydro-Québec aux questions du 10 août 2026 de la commission du BAPE pour le projet de réfection du mur de soutènement en amont du barrage Simon-Sicard à Montréal – DQ18

Question

1. Avez-vous débuté ou prévoyez-vous effectuer, tel que jugées nécessaires par le ministère de la Culture et des Communications, les inspections sous-marines directes par plongeurs ou véhicules télécommandés des anomalies significatives identifiées dans l'analyse archéologique subaquatique des données géophysiques (DA7) afin de valider leur nature et leur intérêt patrimonial (DQ15.2, p. 2)?

- a) Si oui, veuillez détailler la démarche ainsi que le moment où les résultats seront disponibles. De plus, quelle(s) mesure(s) d'atténuation prévoyez-vous appliquer si un site archéologique était confirmé?
- b) Si non, pourquoi?

Réponse

Hydro-Québec a déposé en juin 2026 le rapport d'analyse des relevés géophysiques au MELCCFP et au MCC. Le rapport fait ressortir la présence de 23 cibles localisées dans la zone des travaux de réfection qui seront affectées par le remblai d'enrochement temporaire ou permanent : 12 dans le secteur du parc Louis-Hébert, 6 dans le secteur de la résidence Ignace-Bourget et 5 dans le secteur de l'église de la Visitation. Parmi ces cibles, 4 présentent une valeur patrimoniale et de recherche élevée, 9 une valeur moyenne et 10 une valeur faible.

Une rencontre est en cours de planification (date à confirmer) entre les différents intervenants (MELCCFP, MCC et HQ) d'ici la fin de l'été 2026 afin de discuter des activités à envisager pour le volet d'archéologie subaquatique. En date d'aujourd'hui, Hydro-Québec n'est pas en mesure de détailler la démarche qui sera mise en place. À la suite des discussions avec le MCC, Hydro-Québec pourra informer le BAPE des interventions et mesures d'atténuation qui seront appliquées, le cas échéant.